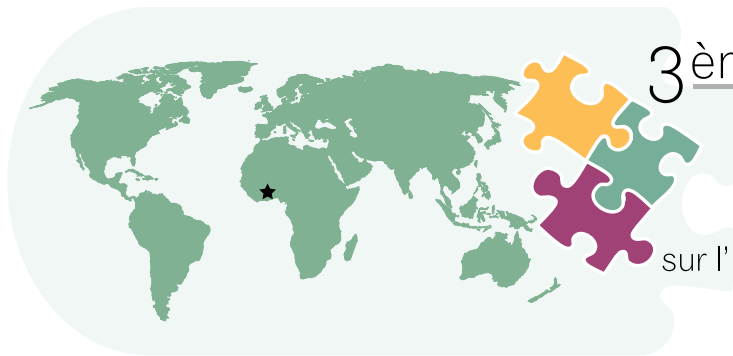


AIDE AU DÉVELOPPEMENT: **BÂTIR UNE NOUVELLE RELATION**

LA DÉCLARATION DE PARIS SUR L'EFFICACITÉ DE L'AIDE





3^{ème}

Forum de Haut Niveau

sur l'efficacité de l'Aide au Développement

2-4 septembre 2008 • Accra • Ghana

Remerciements

Ce projet a été initié et financé par l'Agence canadienne de Développement international (ACDI) et la Banque mondiale, avec un appui consultatif substantiel de la Direction de la Coopération pour le développement de l'OCDE. Le travail principal d'organisation de l'approche, de sélection et de synthèse des sources importantes et des exemples disponibles, et de rédaction, a été mené par l'auteur principal du rapport, Bernard Wood, son coauteur, Mbaya Kankwenda, et Oferitse Kpere-Daibo de la Banque mondiale, avec la participation de Jeffery Clarke à la révision du document. Les auteurs expriment tous leurs remerciements aux nombreux collaborateurs des pays partenaires et des organismes donateurs qui ont produit et aidé à synthétiser les documents de référence, y compris les cas illustratifs, ainsi que le rapport d'évaluation et d'avancement de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris. Enfin, les auteurs saluent l'engagement manifesté par les hauts responsables des institutions qui ont soutenu ce projet à l'égard de l'objectif de promotion d'une meilleure compréhension, par le plus grand nombre, de la nécessité d'améliorer l'efficacité de l'aide, des résultats obtenus et de ce qu'il reste à faire. Il a fallu pour cela de la créativité, à tous les niveaux, tant pour gérer le travail que pour aider à présenter les résultats d'une manière accessible aux profanes.



Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency

Canada



THE WORLD BANK

AIDE AU DÉVELOPPEMENT: **BÂTIR UNE NOUVELLE RELATION**

La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide

Cette publication est une vue d'ensemble des objectifs de la Déclaration de Paris et de ses principes fondamentaux, des progrès que les pays en développement et la communauté des donateurs ont accompli ensemble ainsi que des défis à venir.

COMPRENDRE LA DÉCLARATION DE PARIS

La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, entérinée en 2005, est un plan d'action que les pays en voie de développement et la communauté des donateurs ont créé ensemble pour s'assurer que les pays qui reçoivent de l'aide prennent bien en main leurs propres programmes de développement, enregistrent des progrès et obtiennent des résultats dans le domaine du développement qui soient plus durables pour les plus pauvres.

L'aide, si elle est gérée efficacement, fonctionne. De nombreux efforts pour améliorer l'aide avaient déjà été entrepris en 2005. La Déclaration de Paris a finalisé ces efforts, en donnant aux pays et organisations donateurs ainsi qu'aux pays partenaires - ceux recevant l'aide - un programme cohérent incluant les étapes et les indicateurs des progrès réalisés.

La Déclaration repose sur les objectifs de développement pour le Millénaire.¹ Le dernier objectif, « développer un partenariat mondial pour le développement », reconnaît que l'efficacité des programmes d'aide et la possibilité d'une redistribution entre tous les peuples des avantages qui en découlent, dépendent de la manière dont nous travaillons ensemble. La Déclaration de Paris répond au besoin de la communauté des pays en développement d'une meilleure efficacité de l'aide. Il est encore tôt, mais la mise en place de la Déclaration de Paris commence à donner des résultats.

L'EFFICACITÉ DE L'AIDE

La Déclaration de Paris reconnaît que les pays en développement, aussi bien que les pays donateurs, se préoccupent depuis longtemps de voir que les plus pauvres du monde ne profitaient pas pleinement des programmes d'aide.

Il est clair qu'une réforme du système d'aide était nécessaire dans plusieurs domaines :

- Les donateurs avaient tendance à utiliser les projets d'aide pour « montrer leur présence sur place » plutôt que pour coordonner leurs efforts ou donner la chance aux pays hôtes ou aux populations de s'approprier et de soutenir les projets.
- Les pays en voie de développement étaient surchargés de projets et de missions, et dépassés par les exigences en matière de rapport et autres exigences requises par les donateurs. Au début des années 90, par exemple, la Tanzanie a accueilli plus de 2 000 projets émanant de 40 donateurs.
- Certains donateurs s'attachaient à utiliser les capacités de gestion des projets des gouvernements partenaires pour atteindre leurs propres objectifs de développement, plutôt que pour les aider à renforcer leurs capacités à développer des services publics sérieux pour leurs peuples.
- Les pays donateurs fournissaient une aide technique, mais faisaient souvent peu pour renforcer les propres connaissances et les capacités de gestion des pays en développement, créant ainsi une dépendance de ces derniers.
- Beaucoup de donateurs « liaient » l'achat de biens et services pour leurs programmes d'aide aux fournisseurs de leurs propres pays ; cette pratique était coûteuse et inefficace et nuisait à la capacité des pays en développement de produire ou d'acheter pour eux-mêmes.
- La corruption et le mauvais usage des ressources d'aide trompaient et irritaient aussi bien les bénéficiaires de l'aide que les donateurs.

¹ Convenus en 2000, les objectifs de développement pour le Millénaire sont un plan pour tous les pays et les institutions de développement reconnues qui donnent une plus grande priorité aux programmes d'aide. Ces objectifs incluent l'éradication de la pauvreté absolue et de la faim, qui sont les grandes priorités, ainsi que l'amélioration de l'éducation, l'égalité des sexes, la santé et la viabilité de l'environnement.

LES OBJECTIFS DE LA DÉCLARATION DE PARIS

La Déclaration de Paris est le fruit des efforts de réformes entrepris par de nombreux pays et donateurs, d'une longue expérience et d'un large consensus. Aujourd'hui, plus de 100 pays et organisations internationales se sont engagés à améliorer et à démontrer l'efficacité de l'aide. La Déclaration fournit un cadre pour les donateurs et les pays partenaires pour mettre en place une nouvelle relation d'aide.

La Déclaration est plus qu'une déclaration internationale de bonnes intentions. C'est une série de 56 engagements pratiques, avec l'exigence pour tous les pays et donateurs participants d'être responsables les uns envers les autres, de surveiller et d'évaluer les progrès ensemble. Ces engagements suivent cinq principes clés, tous destinés à fournir de meilleurs résultats et des résultats durables :

1. **Appropriation** - les pays partenaires assument un rôle prépondérant dans les programmes d'aide.
2. **Alignement** - les programmes d'aide doivent s'inscrire en droite ligne avec les stratégies, les systèmes et les procédures des pays.
3. **Harmonisation** - les actions des donateurs doivent être coordonnées.
4. **Gestion axée sur les résultats** - les programmes d'aide doivent se concentrer sur les résultats pour les peuples, plutôt que sur le processus.
5. **Responsabilisation mutuelle** - les donateurs et les partenaires se tiennent mutuellement responsables des performances et des résultats.

Parce que ces principes sont interdépendants et dépendent des situations particulières de chaque pays partenaire et du dialogue engagé avec les donateurs, il n'y a pas d'approche unique pour les mettre en place. Néanmoins, cette publication donne des exemples concrets pour mettre chacun de ces principes en pratique. Parmi tous ces exemples, il y a des enseignements à tirer et des défis à surmonter.

PORTÉE DE LA DÉCLARATION

Les donateurs et les pays partenaires reconnaissent que l'aide et la mise en œuvre des principes de la Déclaration de Paris ne constituent qu'un des multiples facteurs du développement.

La Déclaration de Paris, si elle est intégralement mise en œuvre, a le potentiel de servir de guide à 104 milliards de dollars par an - tandis que l'épargne des ménages, les revenus provenant du commerce, les sommes envoyées par les travailleurs émigrés et les investissements privés étrangers représentent tous d'importantes contributions au développement. De même, la Déclaration ne gère pas tous les flux d'aide.

UN GROUPE D'ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT QUI CROÎT RAPIDEMENT

On observe une augmentation de la diversité des acteurs du développement, lesquels incluent des économies émergentes, des fondations privées, des organisations de la société civile et du secteur privé. Ces acteurs apportent non seulement un financement supplémentaire, mais également une expertise et des approches qui enrichissent le processus de développement. Des exemples importants incluent l'aide apportée entre les partenaires de pays voisins, et soutenue par les « donateurs traditionnels ». Ces « nouveaux » partenaires du développement ont leur propre expérience en tant qu'anciens bénéficiaires de l'aide et peuvent établir des partenariats solides avec les pays qui sont aujourd'hui bénéficiaires en se basant sur leurs similitudes régionales et culturelles. L'efficacité de ces partenariats est de plus en plus reconnue car ils sont largement axés sur la demande et utilisent des aides technologiques et techniques durables et adaptées aux systèmes locaux. L'exemple du Mexique (voir encadré à la page 3) montre comment les principes fondamentaux de la Déclaration de Paris guident également des approches au développement qui ne sont pas traditionnelles.



MEXIQUE: LE PLAN PUEBLA-PANAMA

Le Mexique joue un double rôle dans la coopération internationale : c'est aussi bien un donateur qu'un bénéficiaire. Dans cet exemple, il connaît de nombreux résultats positifs dans le cadre de son travail en tant que donateur dans sa région avec les pays partenaires qui partagent une culture et une histoire commune. Le Plan Puebla-Panama, ayant pour objectif d'améliorer la qualité de vie des populations résidant sur le territoire qui comprend la région sud-est du Mexique et les sept pays d'Amérique centrale, a été lancé par le gouvernement mexicain en 2001. Par le biais de cette initiative, le Mexique fournit une aide au développement en Amérique centrale, dont l'objectif est de promouvoir le développement social et économique en Méso-Amérique. Bien que le Plan précède la Déclaration de Paris, il intègre de nombreux principes de cette dernière.

De nombreux progrès ont été réalisés dans 33 des projets régionaux du Plan qui ont obtenu un financement s'élevant à 4,5 milliards de dollars. Parmi ces projets, nous observons : un avancement dans la voie du développement d'un marché d'électricité régional en Amérique centrale par l'harmonisation du cadre réglementaire ; le début de la construction visant à intégrer une interconnexion d'alimentation électrique des pays

d'Amérique centrale avec 2000 kilomètres de lignes de transmission d'électricité ; une électrification rurale qui sera un avantage pour 300 000 nouveaux utilisateurs au Guatemala et au Honduras ; et l'amélioration du réseau international des autoroutes méso-américaines, incluant la modernisation et la construction de ponts internationaux qui contribueront à la connectivité de la région.

Le Mexique a toujours entretenu une relation de coopération avec les pays membres et, étant donné que les cultures méso-américaines anciennes partageaient des traditions et une histoire communes, l'actuelle région méso-américaine bénéficiaire des projets de mise en œuvre du Plan partage également des buts, des intérêts et des objectifs de développement communs. Parmi les principales leçons que l'on peut tirer du Plan Puebla-Panama, on note que l'aide au développement engendre un apprentissage mutuel entre tous les participants, plutôt qu'une assistance nord-sud à sens unique. Le Mexique indique également qu'une aide au développement officielle de la part des donateurs traditionnels, associée à une coopération technique de la part de donateurs émergents, renforce la compréhension et l'apprentissage mutuels parmi tous les partenaires du développement.

SOCIÉTÉ CIVILE

En renouvelant les relations entre les donateurs et les pays bénéficiaires, la Déclaration de Paris reconnaît que seul un réel partenariat fournira des résultats durables. Depuis 2005 cependant, il est clair que l'efficacité de l'aide dépend de la reconnaissance du rôle que jouent d'autres acteurs dans cette relation, comme les organisations de la société civile du Sud et du Nord, et de leur participation au dialogue sur l'efficacité de l'aide. Les organisations de la société civile peuvent inclure n'importe quel type de groupe qui ne s'aligne pas directement avec un État, que ce soit les secteurs privé, religieux, universitaire, caritatif ou autre, mais qui a également un intérêt à aider ou transformer la société. Le Canada, qui a reconnu cela, a été le fer de lance d'un dialogue international pour développer une importante compréhension du programme de l'efficacité de l'aide qui fasse une place à la société civile. La société civile est un acteur important en matière de développement. Elle est efficace pour atteindre les populations pauvres et marginalisées. Elle est diversifiée et a la capacité d'innover. Enfin, elle apporte une autre perspective au dialogue et, plus important, à la responsabilisation du secteur public.

MOZAMBIQUE: PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

La plupart des donateurs soutiennent le plan d'action du gouvernement du Mozambique pour réduire la pauvreté absolue par le biais d'un regroupement du financement. Cependant, cette approche concerne principalement l'aide de gouvernement à gouvernement, tandis que de nombreux programmes d'aide sont en réalité conçus et fournis par des partenaires de la société civile.

Le plan d'action fournit non seulement un cadre destiné à renforcer la cohérence, l'harmonisation et l'alignement de l'aide officielle avec les systèmes nationaux, mais il spécifie également les rôles joués par la société civile et le secteur privé, permettant aux donateurs d'apporter un financement ciblé, basé sur les projets, pour les initiatives de la société civile qui viennent compléter les activités du gouvernement.

En 2002, la Fondation Aga Khan Canada a lancé son projet d'aide aux régions rurales côtières, lequel est

venu renforcer les efforts du gouvernement par le biais d'initiatives communautaires réunissant environ 400 groupes au nord de la région côtière. Le projet soutient la décentralisation du gouvernement en fournissant une formation pour les gouvernements locaux afin de réaliser des évaluations communautaires, ainsi que des formations pour les organisations de développement des villages pour créer leurs propres plans, ce qui fait l'objet de processus de planification des districts et des provinces. Il mobilise et forme également des communautés pour développer des programmes de gestion de l'eau, et donc travaille en collaboration avec les autorités locales de développement de l'eau pour construire des points d'eau.

Les efforts qui ont été réalisés en 2007 ont conduit à avoir une alimentation en eau saine pour plus de 4700 familles et à améliorer les latrines de 270 familles. Dans l'ensemble, la synergie entre les activités du gouvernement et celles de la société civile a déjà contribué à de considérables progrès en matière de revenus, éducation et santé.



Entre temps, beaucoup d'initiatives sur l'efficacité de l'aide font déjà place à la société civile :

- Le programme de la Fondation Aga Khan d'aide aux régions rurales côtières du Mozambique illustre comment la société civile peut promouvoir l'engagement local et le soutien des donateurs, tout en créant des opportunités pour atteindre une meilleure harmonisation (voir encadré page 4).
- Le Comité d'Avancement Rural du Bangladesh (BRAC) est une organisation de la société civile qui applique le principe de l'harmonisation par une approche axée sur un programme. Faisant appel au financement octroyé par un consortium de donateurs internationaux, le BRAC ne peut pas uniquement fournir des projets, mais il doit également devenir un organisme de formation à part entière.
- CARE International, qui travaille avec FaroSalud, un important réseau de société civile au Pérou, applique une approche fondée sur les droits en matière de santé. Cette approche contribue à promouvoir la possession et la responsabilisation, construite sur l'idée que des améliorations considérables et durables de la santé des populations pauvres ne peuvent être réalisées que si celles-ci sont impliquées dans la création de politiques, de pratiques et de programmes sanitaires.



PRINCIPE 1: Appropriation

SELON LA DÉCLARATION DE PARIS:

« Les pays partenaires exercent un leadership efficace sur leurs politiques et leurs stratégies de développement et coordonnent les actions de développement ».

Pour que l'aide engendre des résultats durables, les acteurs dans les pays partenaires doivent être des leaders et prendre des décisions en matière de politiques, de priorités et d'approches. Ceci exige un engagement au plus haut niveau aussi bien qu'un soutien local.

L'approche innovatrice de l'Ouganda pour mettre en place sa propre stratégie cohérente (voir encadré ci-dessous) est un exemple clair d'« appropriation ». Le leadership politique favorable joue un rôle vital pour dépasser les attitudes et les pratiques enracinées des donateurs-bénéficiaires de l'aide.

L'appropriation exige également un changement de la part des donateurs : la plupart des organismes d'aide et des règlements étaient à l'origine conçus pour s'adapter à leurs administrations locales plutôt que pour s'ajuster aux situations des pays partenaires. Cependant, comme point de départ, certaines administrations de donateurs pensent qu'en localisant davantage leur personnel sur le terrain et en leur donnant plus de responsabilités pour prendre des décisions, elles peuvent améliorer leur réactivité face aux priorités et au leadership du pays.

UGANDA: FOURNIR DE L'EAU PROPRE ET DES SERVICES SANITAIRES

En 1998 et 1999, des études sur les populations pauvres en Ouganda avaient identifié qu'une meilleure qualité de l'eau et des services sanitaires faisaient partie de leurs besoins les plus pressants. Pour répondre à ces besoins, le gouvernement de l'Ouganda a mis en place un plan sur 15 ans pour investir dans le secteur de l'eau.

Bien qu'un soutien financier émanant des donateurs ait aidé pour commencer le développement de ces stratégies et les programmes d'investissement du secteur, ceux-ci sont entièrement possédés par l'Ouganda, avec un soutien coordonné par les donateurs. Le parlement ougandais joue un rôle majeur dans la surveillance des

programmes et des performances, favorisant une appropriation et une responsabilisation plus importante.

Le programme d'alimentation en eau potable et d'installations sanitaires dans les régions rurales garantit une amélioration de la couverture en eau potable pour les populations pauvres vivant dans les zones rurales, passant de 18 % en 1986 à 61 % en 2006, avec une couverture plus importante dans certaines zones et moins importante dans d'autres. Le programme d'alimentation en eau potable pour les petites villes a permis la construction de 56 nouveaux projets d'alimentation en eau et la réhabilitation de neuf autres, augmentant ainsi la couverture en eau potable de 50 %. Le gouvernement utilise ce programme comme modèle pour les autres secteurs de l'économie.



PRINCIPE 2: Alignement

SELON LA DÉCLARATION DE PARIS:

« Les donateurs basent l'ensemble de leur soutien sur le développement national, les stratégies, les institutions et les procédures des pays partenaires ».

De plus en plus souvent, les donateurs travaillent en collaboration avec les gouvernements des pays partenaires pour aligner leurs stratégies d'aide sur les stratégies en matière de réduction de la pauvreté nationale des pays, plutôt que de s'en tenir à leurs propres programmes de développement. Cette stratégie fonctionne davantage lorsque le pays possède la volonté et la capacité de diriger fermement, comme on peut l'observer dans la Stratégie d'Aide Commune pour la Zambie (voir encadré ci-dessous).

La prochaine étape pour les donateurs est de compter sur les institutions et les procédures nationales pour acheminer et gérer l'aide. L'exemple le plus important de cette dépendance est l'aide aux programmes, l'acheminement de l'aide par le biais des systèmes de dépenses publiques propres aux pays, et de compléter le budget alloué pour un secteur particulier tel que la santé ou l'éducation, ou même le budget général du gouvernement, comme c'est le cas du soutien des donateurs au Ghana (voir encadré page 10).

ZAMBIE: HARMONISATION ENTRE LES DONATEURS

Au moment où l'on préparait la Déclaration de Paris, le gouvernement de la Zambie a décidé que beaucoup trop de donateurs travaillaient dans les mêmes secteurs et que d'autres secteurs avaient besoin d'être mieux couverts. Avec un groupe de partenaires donateurs, le gouvernement a travaillé sur la Stratégie d'assistance conjointe pour la Zambie, avec l'objectif principal d'« améliorer l'octroi de l'aide en organisant une répartition du travail et une allocation plus efficaces des ressources des partenaires coopérant ».

Ensemble, le gouvernement et les donateurs ont évalué les forces des divers partenaires dans différents domaines de travail et régions du pays. Après beaucoup de donnant-donnant, cela a conduit à un accord sur la répartition du travail, une réorientation et une rationalisation du travail des donateurs dans des secteurs et des régions spécifiques pour améliorer la couverture,

en simplifiant la coordination et les autres tâches des partenaires zambiens, et en augmentant l'efficacité d'une manière générale. La Finlande, par exemple, a choisi de se retirer peu à peu du secteur de l'éducation chargé, et a renforcé sa présence dans les secteurs de l'environnement et des ressources naturelles et dans le développement du secteur privé.

La plupart des donateurs traditionnels en Zambie ont signé la Stratégie conjointe d'assistance pour la Zambie, l'étape suivante étant d'amener des donateurs et des financiers non traditionnels et émergents dans le processus. La Stratégie conjointe d'assistance pour la Zambie existe aux côtés de stratégies similaires en Ouganda et en Tanzanie, et est utilisée par les principaux donateurs multilatéraux et bilatéraux dans de nombreux pays d'Asie. Elle constitue un solide exemple de comment avancer avec l'objectif, stipulé dans la Déclaration de Paris, d'harmoniser les actions des donateurs directement avec les programmes et les priorités du pays.

GHANA: FAIRE EN SORTE QUE LE SOUTIEN BUDGÉTAIRE FONCTIONNE

Dans les bonnes circonstances, le soutien budgétaire direct peut être efficace pour obtenir des résultats de développement avec des moyens qu'un soutien traditionnel basé sur les projets ne permet pas. Il peut aussi conduire à une meilleure coordination parmi les donateurs, en contribuant à la réduction des coûts de transaction du pays partenaire.

Le gouvernement du Ghana a pris en main le développement de sa stratégie destinée à réduire la pauvreté, grâce à une consultation et un dialogue politique avec les donateurs. Suite à des accords clairs et convenus par toutes les parties, un nombre de donateurs internationaux ont pu contribuer directement au budget national du Ghana pour des activités liées au gouvernement depuis 2003, en sachant que leurs fonds seraient dépensés là où ils seraient le plus susceptible de donner des résultats durables pour les plus pauvres.

Des liens clairs entre le soutien budgétaire et la stratégie de réduction de la pauvreté ont également permis au gouvernement et aux donateurs de travailler en plus étroite collaboration, en se mettant d'accord sur des cibles, sur le partage des risques et en évaluant ensemble les mécanismes de soutien du budget. Les donateurs aident également le gouvernement à planifier en coordonnant leur calendrier en matière de rapports et de répartition des fonds, rendant ainsi les flux d'aide plus prévisibles.

Cette initiative a également soutenu le gouvernement dans d'importantes réformes de gouvernance, telles que la gestion des finances publiques, l'approvisionnement, la réforme du secteur public ainsi que le renforcement des processus et institutions de responsabilisation, y compris le renforcement des liens entre le service d'audit du Ghana et d'autres organes du gouvernement.

Enfin, tous les partenaires du développement basent leur assistance au soutien du budget sur un cadre d'évaluation des progrès conjoint. Ce cadre conjoint vise à définir des étapes intermédiaires dans la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement, incluant les améliorations en matière de dépenses et de revenus dans les divers secteurs tels que celui de la santé et de l'éducation. Par exemple, le secteur de l'éducation au Ghana est sur la voie d'atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire pour l'éducation primaire et l'égalité des sexes ainsi que pour l'emploi des femmes d'ici 2015. Le taux national brut de scolarisation en école primaire a augmenté de 88 % en 2005 à 94 % en 2007. De plus, l'enregistrement auprès du registre national d'assurance maladie s'élevait à 9,8 millions de personnes (48 % du total de la population) à la mi-2007, ce qui représente une augmentation de 3,6 millions par rapport à la fin 2005 (18 % de la population totale).

L'aide aux programmes offre des opportunités pour créer des systèmes plus solides et avec de plus grandes capacités dans les pays partenaires, et pour améliorer la durabilité des résultats du développement. En même temps, cela exige que les donateurs renoncent à certains contrôles sur le financement de l'aide. La Déclaration appelle à trouver d'autres méthodes pour que les donateurs harmonisent l'aide avec les stratégies, les institutions et les procédures des pays :

- en utilisant les propres systèmes d'un pays partenaire, lorsque cela est possible, aussi bien pour l'audit et l'approvisionnement que pour les dépenses;
- en évitant la création de structures pour gérer les projets d'aide qui dupliquent les systèmes normaux d'un pays partenaire; ou
- en fournissant une assistance technique qui soit en harmonie avec les demandes prioritaires des pays partenaires.



On attend également des donateurs qu'ils fassent en sorte que leurs flux d'aide soient plus fiables sur des périodes plus longues pour que les pays partenaires puissent ainsi mieux planifier. La plupart des agences de développement multilatérales, auxquelles il n'est pas demandé de faire voter leur budget tous les ans par un parlement, ont été capables de garantir un financement sur plusieurs années. Les agences nationales font également des progrès : par exemple, le Royaume-Uni amorce maintenant des accords sur dix ans de partenariats du développement avec les pays partenaires, envisageant des niveaux d'aide sur plusieurs années. La Nouvelle-Zélande a quant à elle mis en place des enveloppes sur trois ans pour ses programmes les plus importants, en allouant les dépenses les plus prévisibles et flexibles nécessaires au travail de développement.

À leur tour, les pays partenaires doivent renforcer leurs processus nationaux et leurs systèmes de gestion et de rapports pour que les donateurs puissent ainsi compter sur eux, et prouver leur responsabilisation face à leurs propres systèmes législatifs et auprès de leurs contribuables. Néanmoins, avec plus de 100 pays en développement et 50 systèmes donateurs impliqués, il y a encore de nombreux obstacles potentiels. Pour simplifier le défi, les partenaires doivent se mettre d'accord sur des normes internationales en matière de gestion financière, d'approvisionnement et d'audit, et les mettre en pratique.



PRINCIPE 3: Harmonisation

SELON LA DÉCLARATION DE PARIS:

« Les actions des donateurs sont plus en harmonie, transparentes et d'une manière collective, plus efficaces. »

Chaque donateur a ses propres politiques et règlements pour octroyer l'aide ; chacun a des réglementations en matière d'approvisionnement et des exigences de rapport spécifiques, et souvent il favorise des secteurs particuliers. Cette diversité, compliquée par l'implication de beaucoup de donateurs, peut imposer un fardeau ingérable aux pays partenaires. Pour réduire ce fardeau, les donateurs font maintenant des efforts pour une meilleure coordination lorsqu'ils approchent un secteur ou une région, et pour harmoniser leurs approches de gestion des programmes.

Les accords de coordination et d'harmonisation des donateurs peuvent spécifier la répartition du travail, ainsi les donateurs peuvent éviter une forte densité dans certains secteurs ou d'en négliger certains autres. Ils peuvent également nommer des « donateurs chefs » pour coordonner leurs efforts avec le pays dans un secteur donné avec des « partenaires silencieux » qui fournissent un soutien financier. Les systèmes éducatifs au Bangladesh et au Burkina Faso sont deux exemples d'harmonisation en action.

- Au Bangladesh, un accès équitable à l'éducation primaire pour 25 millions d'enfants est fondamental pour réduire la pauvreté. Avant 2005, ce secteur très important recevait et gérait 20 projets d'aide émanant d'une série de partenaires et donateurs. Le gouvernement du Bangladesh et onze donateurs se sont mis d'accord pour une entente en matière d'harmonisation (le Programme de développement de l'éducation primaire) avec des objectifs communs mis en place par le gouvernement et partagés par les donateurs, la Banque asiatique de développement prenant le rôle de « chef donateur ». Une évaluation intermédiaire réalisée en 2007 indique que la performance du programme comparée à plusieurs indicateurs de la Déclaration de Paris était bien meilleure que la moyenne nationale.
- Au Burkina Faso, le plan sur dix ans pour le Développement de l'éducation de base (2001-10) vise à atteindre une éducation primaire universelle pour tous les enfants. Sept partenaires de soutien ont signé un protocole financier avec le gouvernement, pour améliorer la coordination et la transparence de l'aide. Sous couvert de ce protocole, les contributions des donateurs représentent 20 % du budget du gouvernement pour le programme, qui reste sous appropriation et leadership du Burkina Faso ; les fonds sont débloqués sur la base des progrès accomplis. La première phase du Programme (2001-2007) a connu des résultats tangibles : le taux de scolarisation brut en matière d'éducation primaire a augmenté de 44 % à 67 %, et le taux de scolarisation des filles en cours préparatoire est passé de 38 % à 64 %.

La responsabilité d'améliorer l'harmonisation parmi les donateurs revient tout d'abord aux donateurs eux-mêmes, bien que le succès dépende également du leadership, des initiatives et du soutien des pays partenaires. Si les donateurs vont trop loin dans leurs efforts d'harmonisation en faisant « cavalier seul » et en échouant dans leur alignement sur les priorités et les systèmes des pays, ils peuvent restreindre les gammes d'options de ces derniers. La Tanzanie, par exemple, a affirmé son leadership en demandant aux donateurs d'éviter d'envoyer des missions pendant des périodes choisies, pour que les administrateurs du pays puissent ainsi continuer leur travail sans interruption.



Bien que le concept d'harmonisation semble simple, beaucoup de pays donateurs ont des systèmes d'aide complexes impliquant plusieurs agences ou ministères. Ces donateurs devront dépasser ces problèmes d'« harmonisation interne » avant de pouvoir être en harmonie avec les autres. Certains donateurs sont également confrontés à des restrictions d'ordre juridique lorsqu'il s'agit d'entrer dans des ententes d'harmonisation, ou à d'énormes pressions pour rester visibles et responsables de manière séparée. Au niveau multilatéral, les Nations Unies ont beaucoup travaillé depuis quelques années pour mieux harmoniser en interne, et sont maintenant en train de tester le modèle de fonctionnement « Une NU » dans huit pays pilotes. Pour tous les acteurs, le succès dépend de la résolution de problèmes de base liés à la confiance dans les systèmes des autres, et des progrès restent à faire pour que les donateurs parviennent à adopter des exigences simplifiées pour leur aide.

L'« AFGHANISTAN COMPACT » ET LA DÉCLARATION DE PARIS

L'« Afghanistan Compact » a été conjointement approuvé par le gouvernement d'Afghanistan et les donateurs en 2006. Il fournit les bases du développement de l'Afghanistan de 2006 à 2011 par le biais de la Stratégie de développement national de l'Afghanistan. L'accord contient 52 points de référence, avec des dates limites spécifiques, groupés sous les catégories de sécurité, de gouvernance, de l'état de droit et des droits de l'homme, et du développement économique et social.

Bien que les objectifs de l'accord soient ambitieux et les progrès inégaux, l'accord est une tentative importante pour infuser les principes de l'efficacité de l'aide et de la Déclaration de Paris dans un pays confronté à des défis énormes.

Le gouvernement d'Afghanistan a dû coordonner l'octroi d'aide émanant de plus de 60 donateurs. La moitié du total de l'aide est gérée en dehors du budget national, aboutissant à des structures d'octroi parallèles

qui nuisent à la légitimité émergente du gouvernement. Le Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan, établi en 2002, constitue une exception, et permet d'acheminer un regroupement d'argent destiné à l'aide par le biais du budget national.

L'accord engage ses signataires à répondre aux défis de capacité considérables du gouvernement. Sous couvert d'un cadre de responsabilisation mutuelle, les donateurs harmonisent plus de ressources d'aide avec la stratégie nationale en soutenant les principaux programmes nationaux qui atteignent des résultats de développement concrets. Il existe des cibles bien définies pour acheminer davantage d'aide par le biais du budget du gouvernement. Actuellement, le gouvernement fournit une éducation primaire directe et de manière centralisée, ce qui donne lieu à une augmentation relativement importante de la scolarisation : plus de 6 millions d'enfants sont retournés à l'école depuis 2002. À l'inverse, le gouvernement a choisi de sous-traiter la fourniture de services médicaux de base auprès de fournisseurs non gouvernementaux sur la base de la concurrence.

UNE AIDE MEILLEURE POUR LES ÉTATS FRAGILES

La Déclaration de Paris reconnaît, en particulier, le besoin d'adapter les pratiques d'aide pour qu'elles soient efficaces dans des situations de conflit violent et dans les États fragiles. Ces derniers constituent des environnements sensibles et en mutation rapide où le principe d'harmonisation fait face à des défis particuliers.

S'inspirant de l'expérience, la communauté internationale et les organisations régionales ont développé plusieurs outils analytiques et politiques, des institutions, des capacités de paix et de sécurité et des ententes de coordination pour un retour à la paix ; cependant, chaque situation soulève des défis uniques. Il n'y a que quelques réponses générales, et les résultats d'une action internationale sont mitigés.

Un obstacle commun est la nécessité de gérer les liens, les enchaînements et les attentes parmi les réponses humanitaires, les efforts de redressement précoces, et les stratégies de développement à long terme. Un autre obstacle consiste à trouver les mécanismes appropriés pour le financement et la mise en place de l'aide. Un problème persistant est que les flux d'aide échouent pour répondre aux besoins immédiats des pays sortant d'un conflit, ou qu'ils diminuent au point critique lorsque les pays passent d'une catastrophe naturelle ou d'une reprise après conflit à la reconstruction durable. Un autre facteur important à souligner est que, dans la plupart de ces situations, on observe que seul un petit groupe de donateurs est impliqué.

Les principes et engagements fondamentaux de la Déclaration guident encore les réponses à l'aide aux États fragiles, comme on peut le voir dans l'accord de l'« Afghanistan Compact » (voir encadré ci-dessous). Il est encourageant de noter que, bien que la majorité des pays choisis en exemple dans cette publication aient traversé des conflits sévères ces dernières décennies, ils en sont sortis avec des pratiques reconnues en matière d'efficacité de l'aide.

ÉTHIOPIE: UNE MEILLEURE AIDE POUR ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Des millions d'éthiopiens sont confrontés à une insécurité alimentaire chronique chaque année, même lorsque les conditions climatiques sont favorables. Beaucoup de ces gens sont contraints de vendre les biens possédés par le ménage tels que le bétail pour survivre, et en agissant ainsi ils s'enfoncent davantage dans la pauvreté. Dans le passé, on répondait aux besoins de l'insécurité alimentaire chronique par le biais d'appels d'urgence. Tandis que cette aide permettait de sauver des vies, elle a très peu contribué à traiter les causes fondamentales de l'insécurité alimentaire.

C'est au sein de ce contexte que le gouvernement d'Éthiopie a lancé le Programme de dispositifs de sécurité productifs en 2005, dans ses efforts pour traiter l'insécurité alimentaire chronique plus efficacement par le biais d'un dispositif de sécurité sur plusieurs années avec un accent mis sur la productivité. Le programme représente un effort majeur réalisé par l'Éthiopie pour réformer l'aide humanitaire afin qu'elle soit plus prévisible, mieux coordonnée et liée à des activités de développement à long terme visant à réduire l'insécurité alimentaire.

Le programme est en ligne droite avec les priorités de développement de l'Éthiopie et est un élément clé de la stratégie de réduction de la pauvreté dans ce pays. Il est mis en œuvre par le gouvernement fédéral et ses partenaires au niveau régional et des districts, et dépend entièrement des systèmes du pays pour l'ensemble de ses opérations. Les donateurs fournissent un soutien sous couvert d'un cadre harmonisé pour la planification, la mobilisation des ressources, la coordination et l'évaluation.

Le programme fournit de la nourriture et des transferts en espèces à ses participants en échange de leur travail sur des projets de travaux publics tels que la conservation du sol et le boisement pour restaurer les bassins versants, les récoltes et les systèmes d'irrigation à petite échelle qui ont été endommagés pour améliorer la productivité agricole, les routes rurales pour améliorer l'accès aux marchés, et les infrastructures sociales incluant les écoles et les cliniques. Ces transferts aident à resserrer l'écart alimentaire auxquels sont confrontés les bénéficiaires, empêchant par conséquent que les biens possédés par les foyers tombent en délabrement et augmentant leur résistance face aux chocs causés par des événements tels que la sécheresse. En même temps, l'infrastructure communautaire créée par les projets de travaux publics contribue au développement à long terme en réhabilitant l'environnement naturel et la capacité de production des terres arables, en stimulant les marchés locaux et en améliorant l'accès aux services sociaux. Les résultats en termes de travaux publics sont considérables. En 2006 seulement, ces travaux ont inclus la plantation de 63 millions d'arbres, la construction de plus de 700 000 murets de rétention pour la conservation du sol et de l'eau, et la construction de 210 écoles élémentaires et 539 postes médicaux.

En 2008, plus de 7,3 millions de personnes dans 282 districts participent au Programme de dispositifs de sécurité productifs. Le programme s'étend également sur une base pilote aux communautés pastorales, qui présentent des défis uniques en matière de protection sociale et de création d'actifs. Un processus d'échelons basé sur la communauté est maintenant en place pour identifier les participants qui ont atteint un niveau de suffisance alimentaire et qui n'ont plus besoin de l'aide du programme.



AMÉLIORER L'AIDE HUMANITAIRE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

De même, les désastres humanitaires et les situations d'urgence représentent des défis particuliers pour appliquer les principes de la Déclaration de Paris. Dans ces situations, on assume souvent que les inquiétudes sur l'efficacité de l'aide sont secondaires pour répondre à l'aide d'urgence, mais les spécialistes travaillent de plus en plus à promouvoir de meilleures normes de coordination et davantage de bénéfices durables dans ces situations. Il semble que la réponse novatrice au problème d'insécurité alimentaire chronique pour une grande partie de la population éthiopienne (voir encadré page 16) soit prometteuse en matière de résultats.



PRINCIPE 4: Gérer pour obtenir des résultats

SELON LA DÉCLARATION DE PARIS:

« Gérer pour obtenir des résultats signifie mettre en œuvre l'aide de manière à ce qu'elle se concentre sur les résultats souhaités, et utiliser les informations pour améliorer la prise de décisions ».

Se concentrer sur l'accomplissement de réels changements dans le comportement et la qualité de vie des populations, plutôt que mesurer l'activité par le montant dépensé, est la meilleure pratique en matière de gestion de l'aide.

Cependant, gérer pour obtenir des résultats peut être un défi même pour les administrations les plus performantes du monde.

Cette gestion exige en effet que la capacité et les systèmes identifient des résultats réels et mesurables, suivent des indicateurs fiables et adoptent des mesures correctives. Pour les pays partenaires, cela signifie avoir des programmes et des objectifs clairs et rassembler de solides informations sur les performances. La plupart d'entre eux doivent renforcer leurs capacités de statistiques avant de pouvoir baser leurs décisions sur ces statistiques de manière fiable. De même, les donateurs doivent adapter leurs propres systèmes de gestion basés sur les résultats pour mieux travailler avec les pays partenaires, et les aider à développer des systèmes plus efficaces qui reflètent les besoins et les capacités de chaque pays, plutôt que de se fier aux récentes théories et pratiques en matière de gestion.

Quelques pays partenaires peuvent montrer des progrès substantiels au niveau des gouvernements ; l'Ouganda et le Cambodge en sont des exemples éminents (voir encadré page 7 et ci-dessous). Dans l'ensemble malgré tout, les progrès vis-à-vis des indicateurs principaux de la Déclaration sont lents pour que les pays partenaires « aient en place des cadres d'évaluation des performances « mesurables » transparents d'ici 2010 » contre lesquels évaluer les progrès de leurs stratégies et programmes nationaux.

De même, plusieurs donateurs travaillent ensemble pour soutenir, dans un certain nombre de pays, des programmes statistiques de renforcement des capacités particulièrement conçus pour améliorer la gestion des résultats. Cependant, ce principe représente un domaine où les parties intéressées s'accordent à dire que davantage de travail est nécessaire.

LE CAMBODGE: DÉVELOPPER LA CONFIANCE

Le Cambodge est déterminé à soutenir l'appropriation de son développement national et à appliquer les principes de l'efficacité de l'aide. Après avoir établi son Plan de développement stratégique national en 2006, le gouvernement du Cambodge a mis en place des priorités en faveur de l'efficacité de l'aide dans son plan d'action pour l'harmonisation, l'alignement et les résultats, qui permet des évolutions conjointes avec les donateurs pour tous les secteurs, en appliquant les principes d'un engagement et d'une responsabilisation mutuelle.

Comme véhicule d'un dialogue et d'une évolution conjoints, le gouvernement a établi le Forum de coopération de développement cambodgien ainsi qu'un comité de coordination avec 19 groupes de travail techniques dédiés aux secteurs individuels. Le rôle de leadership du gouvernement et de soutien des donateurs est clairement défini. Des programmes pour renforcer la gouvernance, qui comprennent des ré-

formes du service public, la gestion des finances publiques et la fourniture d'un service décentralisé, sont également identifiés et incluent un processus de développement des capacités.

Jusqu'ici, l'expérience des groupes de travail techniques a été variable. Environ un tiers fonctionnent bien, tandis que les autres n'ont atteint jusqu'ici que des succès limités dans la traduction du dialogue en partenariats efficaces et responsabilisés mutuellement, sans créer de nouvelles restrictions (ou de conditionnalités) en matière d'aide. Souvent, leurs défis principaux ne reposent pas sur des contraintes logistiques et administratives mais sur des problèmes relationnels en particulier en matière d'appropriation.

Néanmoins, les groupes ont réussi à travailler ensemble et ont établi des approches de programme dans sept secteurs, y compris ceux de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et de l'eau.



PRINCIPE 5: Responsabilisation mutuelle

SELON LA DÉCLARATION DE PARIS:

« Les donateurs et partenaires sont responsables des résultats en matière de développement ».

La transparence et la responsabilisation mutuelle pour obtenir des résultats en matière de développement sont essentielles aux relations politiques qui sous-tendent la coopération pour le développement et l'amélioration de l'efficacité de l'aide ; la Déclaration reconnaît également que la responsabilisation mutuelle « aide à renforcer le soutien public aux politiques nationales et à l'aide au développement ».

Pourtant, des progrès basés sur cet engagement sont difficiles, en partie en raison de l'engagement à gérer pour obtenir des résultats : pour être responsables afin d'obtenir des résultats, les partenaires doivent spécifier leurs attentes et se mettent d'accord sur la manière dont ils résoudront leurs différences. Ces considérations sont loin d'être de simples questions techniques pour les bureaucrates ou les comités ; elles nécessitent souvent qu'un leadership politique change les règles ou les pratiques qui peuvent entraver une meilleure aide.

Les gouvernements et les donateurs peuvent mettre en place une série de mécanismes formels pour tendre vers une responsabilisation mutuelle, du niveau de la stratégie nationale à celui des secteurs individuels et des problèmes techniques. L'exemple du Cambodge (voir encadré page 19) montre que, avec le temps, des relations solides nées d'une responsabilisation mutuelle peuvent se développer. De même, le Groupe de surveillance indépendant en Tanzanie, qui a été créé en 1994-95, représente un des efforts de responsabilisation mutuelle les plus durables. Son objectif est d'aider à renforcer le leadership de la Tanzanie sur le plan de l'aide et de promouvoir l'harmonisation parmi les donateurs. Cet effort a été dupliqué avec un mécanisme similaire au Viet Nam (voir encadré page 22).

D'autres exemples montrent que les évaluations, et en particulier les évaluations conjointes, peuvent constituer un autre mécanisme efficace pour une responsabilisation mutuelle. De plus, lorsque les gouvernements partenaires et donateurs sont entièrement et ouvertement responsables de leurs peuples, généralement par le biais de leur pouvoir législatif, beaucoup des prérequis pour améliorer la responsabilisation mutuelle sont déjà en place. Les exemples positifs apaisent les inquiétudes d'une éventuelle gêne politique ou d'une interférence. En effet, de solides processus pour une responsabilisation mutuelle sont la garantie la plus importante de crédibilité pour la Déclaration de Paris.

VIET NAM: ATTEINDRE LES MINORITÉS ETHNIQUES ET LES RÉGIONS MONTAGNEUSES

Les populations les plus pauvres du Viet Nam sont aussi celles que l'aide a le plus de mal à atteindre : celles qui vivent dans les régions retirées, montagneuses, et les minorités ethniques qui ont peu d'opportunités de participer aux prises de décision et à la croissance économique.

Après avoir adopté la Déclaration de Paris, le Viet Nam a rapidement rassemblé ses donateurs dans sa Déclaration fondamentale de Hanoi, qui aligne les engagements, les indicateurs et les cibles spécifiques du pays sur ceux de la Déclaration de Paris.

Dans ses efforts pour relever le défi d'appliquer les principes de Paris aux minorités ethniques et aux régions montagneuses, le gouvernement a travaillé avec un groupe de six donateurs pour identifier le besoin en projets de petites infrastructures et les mesures à prendre en matière d'égalité des sexes, et pour encourager la participation des gens et l'autonomisation du gouvernement au niveau de la commune. Le Programme de développement socio-économique pour les minorités ethniques et les zones montagneuses pour 2006-2010, plus connu sous le nom « P135 », constitue un résultat majeur de ces discussions.

Le gouvernement a une appropriation bien fondée du P135, qui s'aligne directement sur les stratégies et les priorités de développement. Le cycle annuel des engagements des donateurs et des répartitions de fonds s'aligne également sur le calendrier du budget national, qui promeut le flux régulier de l'aide nécessaire pour soutenir les projets.

Dans le cadre de l'accord, le gouvernement du Viet Nam s'est largement entretenu avec les donateurs et d'autres parties concernées pour créer un système rigoureux d'audits, d'évaluations et d'indicateurs de progrès portant sur l'égalité des sexes, les minorités ethniques et les populations pauvres. Avec ces derniers en place, les donateurs et le gouvernement peuvent démontrer l'optimisation des ressources et tirer des leçons des succès et des défis qu'ils rencontrent.

Le programme soutient un nombre important de projets de petites infrastructures et de formation pour le personnel de la communauté, en se concentrant sur les groupes ethniques les plus pauvres vivant dans les zones géographiquement retirées et dans les zones montagneuses isolées. Il a été mis en œuvre dans 1800 communes et 2500 villages, avec un budget estimé à 1,1 milliard de dollars. De plus, le gouvernement tire parti du succès du P135, en l'utilisant comme modèle pour d'autres programmes et pour gérer le soutien au budget afin de renforcer le programme du gouvernement.





FAIRE LE POINT ET REGARDER VERS L'AVANT

La Déclaration de Paris prévoit les manières d'éliminer les obstacles les plus sérieux à l'efficacité de l'aide.

Cependant, les donateurs et les pays partenaires qui l'appuient reconnaissent qu'elle n'est pas, en soi, une réponse à tous les problèmes critiques de développement. Néanmoins, les exemples mis en avant dans cette publication fournissent des preuves encourageantes de progrès réalisés qui peuvent réellement changer les choses, dans des situations de développement et des régions différentes. Ils montrent également que construire des relations d'aide et réaliser des progrès est un processus long qui nécessite beaucoup de travail. Le secteur de la santé montre aussi bien les progrès que les défis auxquels les donateurs sont confrontés (voir encadré page 26).

Des évaluations passées recommandent fortement, aussi bien aux donateurs qu'aux pays partenaires, d'intensifier et d'accélérer leur travail de transformation de la Déclaration pour passer de la théorie à la pratique :

- Des partenariats plus larges, y compris avec la société civile et le secteur privé, sont importants. Depuis 2005, il est clair que l'aide ne peut pas être uniquement le souci des pays donateurs, concentrée sur des relations de gouvernement à gouvernement. C'est maintenant le sujet d'un travail considérable réalisé par les coalitions de la société civile, en coopération avec les gouvernements et les organisations qui ont soutenu la Déclaration.
- Pour beaucoup de pays, le défi consiste toujours à renforcer leur capacité et à exercer l'essentiel de leur leadership et le suivi nécessaire pour transformer les relations essentielles de l'aide. Bien que des progrès soient réalisés, les donateurs doivent continuellement renouveler leurs engagements vis-à-vis des principes de Paris, et examiner à nouveau comment ils les appliquent. Même les agences les plus performantes doivent gérer de nouvelles manières de travailler et acquérir de nouvelles compétences, en particulier pour s'assurer que les bureaux sur le terrain, qui sont importants pour travailler en étroite collaboration avec les pays partenaires, possèdent assez d'autonomie et de personnel.
- Les pays et les organisations participants doivent également travailler étroitement avec une composante importante et croissante de l'aide qui ne relève pas de la Déclaration de Paris.

Face à ces défis, la Déclaration de Paris représente un effort considérable aux plus hauts niveaux pour que l'aide fonctionne mieux. Cet effort ne peut être durable que si l'on élargit l'engagement politique et public. Une meilleure compréhension de la Déclaration et de son importance par le public sont essentielles, comme l'est l'appréciation des résultats obtenus à ce jour. De même, l'engagement politique, aussi bien dans les pays partenaires que donateurs, doit être construit sur le dialogue des ministres et engager davantage de législateurs, ces deux professions disposant des moyens nécessaires pour sensibiliser les communautés et à qui il incombe de rendre des comptes aux citoyens.

SANTÉ : LES DÉFIS POUR GÉRER LA CROISSANCE

Les donateurs et les pays partenaires ont décidé d'utiliser le secteur de la santé comme moyen de surveiller les progrès de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris. Ce secteur croît rapidement, aussi bien en termes d'investissements d'ensemble (d'environ 6,8 milliards de dollars en 2000 à 16,7 milliards de dollars en 2006) qu'en termes du nombre de parties concernées – ce qui est un défi pour les pays qui ont une capacité limitée à gérer et dépenser l'aide efficacement.

Il y a eu des améliorations dans les traitements du VIH/SIDA et dans les interventions destinées à contrôler le paludisme et la tuberculose, ainsi qu'en matière de réduction de la mortalité infantile, mais des défis restent dans des domaines comme la mortalité maternelle, la mortalité infantile et l'accès à l'eau potable. En même temps, le besoin urgent de parvenir à une efficacité de l'aide dans le secteur de la santé est apparent :

- la plupart de l'aide destinée à la santé est ciblée vers des maladies bien spécifiques ou des sous-secteurs, limitant ainsi les opportunités d'alignement et d'harmonisation ;
 - à cause du nombre d'acteurs, le personnel de santé des districts passe souvent du temps précieux à organiser des missions et à écrire des rapports au lieu de fournir des prestations de santé ; et
 - d'importantes fluctuations dans le financement des soins de santé limitent la capacité des pays partenaires à engager des programmes à long terme.
- L'atteinte des objectifs de développement pour le Millénaire liés à la santé dépendra d'un financement plus prévisible et plus durable pour la santé, soutenu par une meilleure coordination et harmonisation de l'aide au sein des programmes de santé possédés et menés par les pays, et basés sur des mécanismes de responsabilisation mutuelle. Les objectifs atteints jusqu'ici incluent :
 - l'adoption de 17 principes de Partenariats pour la santé mondiale pour les opérations au niveau national, dérivés des cinq principes de Paris, avec un accent particulier mis sur l'alignement ;
 - des améliorations en matière d'harmonisation et d'alignement de l'aide, comme cela est montré dans l'Outil d'harmonisation et d'alignement national pour le VIH/SIDA ;
 - un accent plus important est mis sur des approches harmonisées, un développement des capacités et des financements basés sur les résultats.
 - des accords pour la responsabilisation mutuelle dans plusieurs pays, où les partenaires s'engagent à s'aligner sur des plans nationaux stratégiques et solides en matière de santé ; et
 - la création d'un groupe de huit responsables d'agences de santé internationales et le lancement d'un partenariat de santé internationale pour promouvoir une intervention d'aide plus globale et plus cohérente en matière de santé.



Remerciements pour la mise en forme:

MAQUETTE ET CONCEPTION:

Rock Creek Strategic Marketing

IMAGES:

Photo de couverture: © Sebastien Pascual, Banque Mondiale

Photo p. i: © Sebastien Pascual, Banque Mondiale

Photo p. 3: © Photo Banque Mondiale: Gennadiy Ratushenko

Photo p. 5: © Photo Banque Mondiale: Dominic Sansoni

Photo p. 6: © Photo Banque Mondiale: Ray Witlin

Photo p. 8 : © Photo ACDI: Gerard Dolan

Photo p. 11: © Photo Banque Mondiale: Curt Carnemark

Photo p. 12: © Photo Banque Mondiale: Alejandro Lipszyc

Photo p. 14: © Photo Banque Mondiale: Edwin Huffman

Photo p. 17: © Photo Banque Mondiale: Alejandro Lipszyc

Photo p. 18 : © Photo ACDI: Roger LeMoynes

Photo p. 20 : © Photo ACDI: Gerard Dolan

Photo p. 23: © Photo ACDI: Roger LeMoynes

Photo p. 24: © Photo Banque Mondiale: Ami Vitale

Photo p. 27: © Photo ACDI: Roger LeMoynes

Remerciements aux personnels de l'ACDI et de la Banque Mondiale qui ont participé à la conception artistique de cette publication.

COPYRIGHTS:

Imprimé à Accra, Ghana, par Type Company Limited

Août 2008

Pour toute reproduction, veuillez contacter la Banque Mondiale.



Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency



Canada



THE WORLD BANK